

La [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS CHATELLERAUDAIS](#) / T : 05.49.20.30.00 (siège à Châtelleraut/86) a demandé la fermeture de la patinoire municipale, pourtant réouverte le 22 février dernier. La raison invoquée concerne la sécurité. En effet, des anomalies et des défauts ont été constatées sur la rambarde qui ceinture la piste de glace d'une superficie de 475 m². La patinoire de Châtelleraut avait réouvert en février après une totale rénovation qui a coûté 3,3 millions d'euros. Les travaux avaient duré pendant un an. La communauté d'agglomération annonce qu'elle va engager une procédure de demande d'indemnisation. www.agglo-chatelleraut.fr/accueil